

• (5.20 p.m.)

On connaît maintenant l'affaire du transport. On ne sait vraiment pas combien de boisseaux de blé n'ont pas été exportés à cause de la bévue du gouvernement. Il a hésité à mettre au point des programmes de commercialisation plus dynamiques. Le comité de l'agriculture s'en est rendu compte, puisqu'après son tour dans l'Ouest il a préconisé que la Commission canadienne du blé et le gouvernement adoptent des politiques de vente plus dynamiques. Il y a lieu de noter cette référence au gouvernement. Depuis quelque temps, le gouvernement libéral essaye de se laver les mains de la mise en marché des grains. Or, cela est impossible dans la situation mondiale actuelle. Maintenant, on s'aperçoit que les exportations durant cette année-récolte ne seront pas supérieures, et seront peut-être même inférieures à celles de l'année dernière. Nous voilà loin des 1.3 milliards de boisseaux qui, d'après ce qu'a promis le premier ministre l'an dernier, seraient exportés au cours des trois prochaines années. Cela fait 430 millions de boisseaux, en plus des 150 millions de boisseaux environ pour la consommation intérieure.

Ces facteurs ainsi que d'autres qui échappent au contrôle du gouvernement se sont combinés pour créer cette grave crise financière et économique qui touche les fermiers de l'Ouest du Canada. On doit noter que la crise atteint tous les céréaliculteurs. Que le fermier soit à la fois éleveur et céréaliculteur, ou qu'il se borne à la culture des céréales, il se trouve plongé dans une crise qui requiert des mesures urgentes sur le plan national. On estime que les recettes en argent comptant pour cette année-récolte, pourraient être de 33 p. 100 inférieures à celles de la récolte de l'an passé. Le produit des ventes de blé s'élèvera probablement cette année à environ \$60 millions, contre \$984 millions l'an dernier. Par ailleurs, les frais des fermiers ont continué de s'accroître. En janvier 1969, l'indice des coûts de production agricole atteignait 375.8 si l'on prend comme période de référence 1935-1939 soit la base de 100. Cela fait 19 points, ou 5.3 p. 100 de plus qu'en janvier 1968. Si l'on songe aux programmes imbéciles du gouvernement qui vise à créer une Commission des prix et des revenus, un coup de frein semble peu vraisemblable dans un avenir immédiat.

Compte tenu de ces faits, j'estime que la négligence du gouvernement à prévoir dans le budget une aide à l'agriculture est un désastre national. Le gouvernement a prévu un

[M. Burton.]

excédent de 250 millions de dollars dans les comptes de l'État—575 millions quant à l'effet du budget sur l'économie. Aucune part de ce montant n'a été affectée à l'aide à l'agriculture, surtout dans l'Ouest. La politique budgétaire du gouvernement à cet égard constitue un non-sens économique. Si c'était simplement un non-sens, ce ne serait pas trop mal; l'ennui, c'est que ce non-sens est désastreux et qu'il va entraîner la ruine de milliers de cultivateurs. Le gouvernement a eu raison de décider d'apporter des modifications sélectives en ce qui concerne l'amortissement. Celles-ci vont s'appliquer dans les secteurs où les pressions inflationnistes sont les plus fortes. Pourquoi n'a-t-il pas pris des mesures pour alléger la situation dans les provinces des Prairies où les pressions inflationnistes sont, dans une grande mesure, inexistantes? En fait, c'est le contraire qui se produit. Le ralentissement de l'économie, qui découle de la situation agricole, est devenu une affaire d'intérêt national. De faibles contingents, des prix réduits et des frais spéciaux imputables à la situation causée par le grain humide, ont réduit le pouvoir d'achat des agriculteurs au plus bas niveau depuis l'époque du gouvernement libéral sénile du milieu des années 50.

C'est pourquoi je tiens particulièrement à féliciter le chef de mon parti, le député de Nanaïmo-Cowichan-les Îles (M. Douglas) d'avoir proposé une motion réclamant des mesures d'urgence de la part du gouvernement pour remédier au manque d'argent comptant des agriculteurs de l'Ouest. Cette motion a l'entier appui de tous les députés du Nouveau parti démocratique d'où qu'ils viennent. Car mes collègues se rendent compte de l'existence d'un problème pressant dans les Prairies et de ses effets sur les autres régions du Canada.

On a proposé au gouvernement de nombreux moyens de remédier à la situation. Mon collègue, le député de Saskatoon-Biggar (M. Gleave), a proposé un paiement d'appoint de 20c. le boisseau sur les livraisons de blé de la dernière campagne agricole. Il a aussi proposé un niveau maximum et a signalé qu'on pourrait prendre d'autres mesures pour aider les producteurs de céréales secondaires. On pourrait aussi prendre des mesures pour assurer à tous les cultivateurs à plein temps un niveau minimum de revenu tiré de ce paiement. La Fédération canadienne de l'agriculture et l'Union nationale des cultivateurs ont présenté d'autres propositions. Même s'il existait des différences entre les méthodes de paiement proposées, toutes les propositions avaient un élément commun: l'insistance sur